



Forum: Trucs en vrac

Topic: Linky : une victoire juridique ?

Subject: Re: Linky : une victoire juridique ?

Publié par: Wullfk

Contribution le : 21/02/2020 00:28:19

Citation :

rc42 a écrit:

Je comprends pas toutes ces polémiques autour de l'installation de ce compteur ,c'est un truc comme un autre ,il relève vos consommations et pour la nocivité il y a sûrement plus mauvais comme micro-onde,wifi ,smartphone ma fille en a un dans son appartement et elle peut suivre sa consommation au jour le jour Alors ou est le problème Je vais grossir un peu la chose.

Si demain on on installe une éolienne près de ta maison, c'est aussi "*un truc comme un autre*", pour produire de l'électricité, mais est ce que là tu auras le même discours.

évidement le particulier qui sera à 1km lui pourras dire "*ou est le problème*" puisque lui il ne subira pas les nuisances sonores et le désagrément d'avoir ce ventilateur à moustique en face de sa fenêtre.

Ça l'avance à quoi à ta fille de suivre sa consommation au jours le jours, est ce que tous les jours elle va voir son beau compteur Linky, pour voir ce que sa télé et son micro-onde ont eux comme impacte sur sa consommation, faut vraiment avoir rien d'autre à foutre.